L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 16 AVRIL 1850.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 16 AVRIL.

MAIRE.

A. D. CROSSMAN.

CONSEIL-GÉNÉRAL.
Première Municipalité.
C. ROSELIUS,
PHILIPPE WILLMAN,
J. E. CALDWELL,
JULES BENIT.

LES INCENDIES.

Les incendies, au lieu de diminuer, deviennent de plus en plus fréquents. Les cloches sont en branle jour et nuit. Les pompiers, harrassés, exténués, sont à peine de retour chez eux, qu'il leur faut accourir de nouveau sur le théâtre d'un autre sinistre.

Les incendiaires sont à l'œuvre dans tous les quartiers et surtout dans la 2de municipalité! Une pendaison produirait en ce moment un excellent effet. Que la justice arrête donc un des misérables qui promènent la torche incendiaire dans notre ville, qu'on le juge et qu'on l'envoie au gibet. La peine de mort est un châtiment terrible, mais il s'agit en ce moment du salut des familles, du salut des femmes et des enfans, dont les jours sont sans cesse menacés et qui peuvent d'un instant à l'autre, périr dans les flammes. Le Maire, qui a déjà offert une récompense de cinq cents piastres pour l'arrestation d'un incendiaire, vient de publier une nouvelle proclamation dans laquelle il engage les citoyens à seconder les efforts de la police en organisant des patrouilles. Ce conseil sera suivi, et nous espérons bien que l'on finira par mettre la main sur un des malfaiteurs. Celui-là servira d'épouvantail comme autrefois Tricotti et les incendies cesseront.

INCENDIE.—Hier matin, entre 6 et 7 heures, le feu a éclaté dans une maison à deux étages, située rue Baronne, près de la rue Julia. Les pompiers, accourus sur le lieu du sinistre avec leur promptitude accoutumée, ont empêché les flammes de se communiquer aux maisons voisines. Si les incendies continuent de la sorte, les pompiers brisés de fatigue devront battre en retraite et laisser brûler la ville. Que des patrouilles s'organisent et que l'on arrête au moins un des incendiaires. Celui-là, jugé et pendu, servira d'exemple aux autres.

COUR SUPRÊME.—Ce tribunal a confirmé hier la décision du juge Buchanan dans l'affaire de Bourdon contre Percy, autrement dite l'affaire des notaires. La nomination du premier est déclarée valide. La décision de la Cour inférieure a également été maintenue dans l'affaire de Bongstede contre Clark. Bongstede avait été élu recorder de la paroisse Jefferson mais le défendeur qui remplissait alors ces fonctions, avait refusé de céder la place à son successeur. L'affaire a été instituée au moyen d'un writ de mandamus.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Le *Prophète* poursuit le cours de ses fructueuses représentations. Ce soir le chef-d'œuvre de Meyerbeer attirera encore la foule au théâtre d'Orléans. Le succès du *Prophète* est loin d'être épuisé. Il se soutiendra sans effort jusqu'à la fin de la saison théâtrale.

CONGRÈS.

SÉNAT, 8 *avril*.—Après la présentation de plusieurs mémoires, M. Benton prend la parole sur la question de la Californie et détermine son discours qu'au moment de l'ajournement.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—La séance n'offre rien d'important. La Chambre repousse une motion pour la suspension du règlement fait dans le but de se prononcer sur une résolution appuyant la proposition de M. Grennelle pour obtenir les services de quelques officiers et marins de la marine de l'Etat dans l'expédition pour aller à la recherche de sir John Franklin.

La Chambre se réunit en comité général pour délibérer sur la question de la Californie.

EUROPE.

Nos journaux français, qui auraient dû nous parvenir hier, sont restés quelque part sur la grand'route. Nous les recevrons probablement aujourd'hui. En attendant, nous allons emprunter aux journaux du Nord quelques détails que ne renfermait pas notre sommaire de nouvelles européennes publié dans l'*Abeille* d'hier.

M. Vidal, un des candidats socialistes élus à Paris, l'a été aussi dans le Bas-Rhin. Il opte pour ce dernier département afin que le parti démocratique de Paris puisse nommer un autre socialiste.

Quant aux départemens, le résultat définitif n'est pas encore connu. Il paraît cependant que 11 modérés et 14 socialistes ont été élus. Sur 31 représentans, le résultat général, d'après les apparences actuelles, donnerait aux modérés dix membres. Ce serait un progrès pour ces derniers, car on sait que toutes les vacances auxquelles il a fallu pourvoir ont été causées par la fuite ou la condamnation de représentans socialistes. Le triomphe des trois candidats démocrates à Paris avait d'abord jeté la consternation parmi le commerce et la bourgeoisie, mais les esprits n'ont pas tardé à se calmer en apprenant la tournure que prenaient les choses dans les départemens. On disait aussi que beaucoup de Parisiens avaient voté pour les candidats socialistes afin de donner une leçon au gouvernement.

La proclamation officielle des trois nouveaux représentans de la Seine a eu lieu en face de l'Hôtel de Ville. La place entière était couverte de troupes. Les journaux rouges avaient déclaré d'avance que la police recourrait à la provocation pour en venir aux mains avec le peuple, mais rien n'a prouvé que le gouvernement eût eu une pareille pensée. Tout s'est passé au milieu du plus grand calme. Les familles démocratiques ayant engagé leurs partisans à s'abstenir de paraître à la cérémonie, pour ne pas se livrer à la police qui tenterait de les pousser à quelque démonstration hostile, c'est à peine si quinze cents d'entr'eux se trouvaient sur le terrain.

Voici la liste officielle des suffrages donnés aux candidats de la Seine: Carnot, 132,797 voix; Vidal, 128,439; Deflotte, 126,982; Foy, 125,643; Lahitte, 125,478; Bonjean, 124,347.

La proclamation des candidats élus a été reçue par de faibles cris de "Vive la République," puis la foule, qui était loin d'être compacte, s'est dissipée.

On parle d'une modification ministérielle en vertu de laquelle M. Léon Faucher aurait le portefeuille de l'intérieur et M. de Broglie ou Molé celui des affaires étrangères. Le premier acte du nouveau cabinet serait, dit-on, de saisir l'assemblée d'une proposition pour amender la loi électorale et d'un projet de loi pour porter le cautionnement des journaux à cent mille francs. Il va sans dire que ces bruits méritent confirmation. M. Carlier resterait à la préfecture de police.

Il y a eu une réunion du parti orléaniste.

Le correspondant du *London Chronicle*, écrit à ce journal que M. Thiers et Molé ont consenti à former un ministère. M. Molé aurait le portefeuille des affaires étrangères, et M. Thiers celui de l'intérieur. Le seul point à régler entre les nouveaux ministres et le Président serait l'intervention personnelle de ce dernier dans les affaires du gouvernement. Quelles sont les limites de cette intervention? Où doit-elle s'arrêter? Quand et comment peut-elle s'exercer? Le Président fera, dit-on, les concessions que le cabinet jugera indispensables.

Le *Moniteur* du 16 mars publie un décret du Président en vertu duquel M. Baroche, procureur-général, est nommé ministre de l'intérieur en remplacement de M. Ferdinand Barrot, démissionnaire. Le portefeuille avait d'abord été offert à M. Roucher, ministre de la justice, qui s'est dédit après l'avoir accepté.

Le général Changarnier, MM. Thiers, Molé, de Broglie, de Montalembert, Berryer et de Saint-Priest ont été invités dernièrement à se rendre à l'Elysée pour délibérer avec le Président sur l'état actuel des affaires. Louis-Napoléon leur a dit qu'il les consultait en toute confiance et qu'il voulait leur avis sur la formation d'un ministère. M. Berryer aurait déclaré que son entrée au ministère dans les circonstances présentes ne ferait qu'empirer les choses en donnant au cabinet une nuance légitimiste. M. de Montalembert aurait exprimé une opinion contraire. M. Thiers a dit qu'il lui répugnerait de faire maintenant partie du cabinet; cependant si l'on pensait que son concours pût être de quelque utilité au pays, il se mettrait à la disposition du Président. Le général Changarnier a déclaré de nouveau qu'il maintiendrait à tout prix l'ordre public et l'autorité du gouvernement.

Toutes ces négociations, on le voit, n'ont amené que la substitution d'un seul ministre, mais elles ont eu pour résultat de réconcilier le président avec les chefs du parti modéré.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Joseph Hardin et Sam. Otterson, ont comparu hier, devant le juge McHenry, sous l'accusation d'avoir tenté de mettre le feu à une maison occupée par une grocerie, à l'encoignure Hevia et Philippa, le 28 décembre dernier. Ils ont été trouvés coupables tous les deux.

BLESSURES FAITES A UN NEGRE.—Ch. Harrison, a été arrêté hier au soir, dans la Première Municipalité, pour avoir grièvement blessé, avec un couteau, un nègre appartenant au juge Beverley, rue Bienville.

TEXAS—Par un arrivage de Galveston nous avons des journaux de cette ville jusqu'au 12 courant. De violens orages accompagnés de grêle ont éclaté dernièrement sur différents points de l'Etat; on craint que les récoltes n'en aient souffert.

Les derniers avis reçus à Austin annoncent que cette ville sera probablement désignée comme le siége du gouvernement. Elle a jusqu'à ce moment neuf cents voix de majorité. Le vote du Rio Grande n'est pas encore connu mais il sera donné à la presque unanimité en faveur d'Austin. Les propriétés augmentent rapidement de valeur dans cette dernière ville dans la prévision qu'elle deviendra la capitale de l'Etat. Un journal cependant, un seul, le *Galveston Journal*, semble croire le résultat douteux.

Il a été reçu cette année à Galveston deux mille balles de coton de moins qu'en 1849.

LE DOCTEUR WEBSTER.—On écrit de Boston aux journaux de New-York que la peine du professeur Webster sera très probablement commuée en une détention perpétuelle au pénitentiaire. On craint qu'une partie de la population ne saisisse cette occasion pour se livrer au désordre. Jalouse et ombrageuse, elle considérerait comme une violation des principes démocratiques ce demi-pardon accordé à un criminel de la classe supérieure. M. Webster s'est, dit-on, résigné à son sort. Il est tranquille et lit constamment quelques-uns de ses auteurs favoris. Il parle de la mort avec calme et se dispose à quitter la vie sans regret en élevant son âme vers Dieu et en plaçant toutes ses espérances dans un monde meilleur.

ELECTIONS DU RHODE ISLAND.—Le ticket whig a triomphé d'emblée dans le Rhode-Island. Nos amis ont eu une majorité énorme l'opposition a été purement nominale. On peut en juger par le vote suivant qui dans son ensemble est assez faible. Il y a eu 4,096 suffrages en faveur des whigs, 794 en faveur des démocrates et 128 en faveur des free-soilers. Il y a huit circonscriptions dont on ne connait pas encore le vote. Voici quels sont les élus: HENRY B. CUSHING, gouverneur; THOMAS WHIPPLE, lieutenant-gouverneur; CHRISTOPHER E. ROBBINS, secrétaire d'Etat; JOSEPH BLAKE, avocat général; STEPHEN CAHOONE, trésorier.

SINISTRE.—La goëlette *Pearl*, partie de Boston pour Portsmouth, avec un chargement de coton et de farine, a fait côte le 4 de ce mois à Coffin Beach, près de Gloucester, et a péri corps et biens. On a recueilli sur le rivage le corps du capitaine.

FRONTIÈRES DU MEXIQUE ET DES ETATS-UNIS.—Les commissaires chargés de tracer la ligne limitrophe entre le territoire des Etats-Unis et celui du Mexique se sont réunis le 15 février à San-Diego, et, après avoir constaté l'impossibilité de pousser leur reconnaissance au-dessus de l'embouchure du Gila, ils se sont donnés rendez-vous au Paso del Norte, pour le 4 du mois de novembre prochain. La plus parfaite harmonie n'a pas cessé un seul instant de régner entre les commissaires américains et mexicains.

QUARTIER GENERAL.

CANTERBURY'S HALL, RUE DE CHARTRES.

VU la proclamation et l'autorisation du Maire et la sureté générale, les soussignés, pour prévenir autant que possible les incendies qui désolent depuis quelque temps les différentes municipalités, ont organisé une garde civique, laquelle fera de nuit une patrouille constante autour des différentes propriétés qu'ils habitent. Ils engagent leurs amis et tous les citoyens qui veulent se joindre à eux à se rendre au Quartier Général ou une liste sera déposée pour recevoir leurs noms.

D'après le nombre des souscripteurs, on pourra étendre la patrouille à trois, quatre, cinq et six îlets, etc., et prévenir de cette manière un accident préjudiciable peut-être à bien des propriétaires et marchands.

J. F. Bercier,	Léon Queyrouze,
A. Froc,	Oscar Bercier,
Ed. Roscal,	O. Boubier,
C. Fasey,	J. R. Boudreaux,
A. Bahe,	Vt. Aicard,
E. Rochereau,	L. Bisey,
J. Lapene,	C. Poncelet,
A. Flash,	P. A. Lamauze,
J. Lesapon,	L. Sperier,
Gd. Pascal,	A. Giraud,
E. Chadberger,	J. Eternod,
C. Janvry,	F. de Sieve,
E. Dayries,	A. David,
H. Kiffer,	J. Bachemin,
P. Dwyer,	L. H. Chulch,
V. David,	J. Drumbel,
J. A. Drunhet,	L. Adams,
F. Meroyer,	E. J. Williams,
I. Majeste,	P. Roy, aîné,
J. Rillard,	P. A. Degelor,
T. Hopper, Sr.,	M. Ellott,
T. Hopper, Jr.,	Jules Monnier,
Chs. Hopper,	Brasseuil,
J. Gomez,	F. Parent,
	P. Longis.

16 avril

OFFICIEL.

No. 243.—ACTE

Pour autoriser Charles Boudousquié à adopter Marie et Charles Paul Leduc.

SECTION 1RE.—*Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale*;—Que Charles Boudousquié, de la ville de la Nouvelle-Orléans, est, et demeure autorisé à adopter comme ses enfans, Marie et Charles Paul Leduc et de changer leurs noms actuels en ceux de Marie Boudousquié et de Charles Paul Boudousquié.

SECTION 2ME.—*Il est de plus décrété, &c.*;—Que la dite adoption aura effet au moyen d'un acte authentique passé pardevant un des notaires publics dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans.

SECTION 3ME.—*Il est de plus décrété &c.*;—Que l'adoption étant ainsi effectuée, les dits Marie Leduc et Charles Paul Leduc jouiront des mêmes droits et privilèges qui sont accordées aux enfans légitimes et seront à tous égards considérés comme s'ils étaient réellement et de fait les enfans légitimes de Charles Boudousquié.

E. W. MOISE,
Orateur de la Chambre des Représentans.
J. B. PLAUCHÉ,
Lieutenant-Gouverneur et président du Sénat.
Approuvé ce 20 mars 1850.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original:
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat.

No. 244.—ACTE

Autorisant le paiement de certaines sommes d'argent aux personnes y mentionnées.

ATTENDU que la Législature a ses sessions de mil-huit-cent-quarante-sept et mil-huit-cent-quarante huit a acquitté Aaron Adams et Henry F. Adams et leurs cautions de deux jugemens qui avaient été rendus contre eux en faveur de l'Etat pour la somme de cinq cents piastres dans chaque affaire. Ces jugements avaient été rendus sur deux obligations souscrites par les dites parties pour garantir leur comparution à la Cour de District dans les paroisses de Washington et St-Tamany, sur une accusation de larcin—Et comme une conséquence de la dite décharge, les shérifs et greffiers des dites paroisses ainsi que les témoins dans les dites poursuites, ont été empêchés de recouvrer leurs frais. En conséquence;

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale;—Que C. P. Bailey qui était alors shérif de la paroisse de Washington, Abraham Penn, shérif de la paroisse St-Tamany, Hardy Richardson, greffier de la paroisse Washington, Wesley Mallory, greffier de St-Tamany, et tous les témoins dans les deux affaires, dont les comptes devront être faits par les greffiers des dites Cours et certifiés par le juge de la Cour de District pour ce district, seront payés par le Trésorier de l'Etat sur le mandat de l'Auditeur des Comptes Publics; Bien entendu que la somme affectée par le présent acte n'excédera pas deux cent cinquante piastres et que cet acte sera en force à dater de sa passation.

E. W. MOISE,
Orateur de la Chambre des Représentans.
J. G. BRYCE,
Président protem du Sénat.
Approuvé le 21 mars 1850.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original:
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat.

No. 245.—ACTE

Pour exempter de la taxe municipale les propriétés appartenant aux institutions de charité.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale;—Que les propriétés appartenant à l'asile de Poydras de la Nouvelle-Orléans, à l'asile des orphelines de la Nouvelle-Orléans, à l'association catholique de la Nouvelle-Orléans, pour secourir au secours des orphelins de l'asile de St-Vincent, toutes les autres propriétés appartenant à des institutions de charité, sont et demeurent par le présent exemptes d'être taxées par la ville de la Nouvelle-Orléans ou par les différentes municipalités de la dite ville.

E. W. MOISE,
Orateur de la Chambre des Représentans.
J. B. PLAUCHÉ,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé 21 mars 1850.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original:
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat.

No. 246.—ACTE

Pour rendre valides certains actes faits devant notaire qui ont été et qui seront par la suite passés en cet Etat.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, [illegible]

[illegible] passés par des notaires publics en cet Etat depuis le quatrième jour de décembre mil-huit-cent-quarante neuf ou qui seront passés par des notaires publics jusqu'à ce que leurs successeurs aient été nommés ou élus sont et demeurent par le présent déclarés valides et auront plein effet entre les parties aux dits actes.

E. W. MOISE,
Orateur de la Chambre des Représentans.
J. B. PLAUCHÉ,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé ce 21 mars 1850.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original,
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat.

No. 247.—RESOLUTION.

ATTENDU que l'amélioration des bayous Mason et Tensas est d'une importance vitale à une grande et riche partie de l'Etat, et comme l'amélioration des dits bayous a été jusqu'à ce moment très négligée;

Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale;—Que l'Ingénieur de l'Etat soit et demeure requis d'envoyer les forces de l'Etat appartenant aux améliorations intérieures du second district sur les dits bayous, aussitôt que la hauteur des eaux le permettra, et de commencer sur le bayou Mason et de continuer avec toutes les forces à ces travaux jusqu'à ce que toutes les obstructions soient enlevées et que la navigation des dits bayous soit libre—Bien entendu que le dit travail ne pourra en aucune manière nuire aux travaux déjà ordonnés.

E. W. MOISE,
Orateur de la Chambre des Représentans.
J. B. PLAUCHÉ,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 21 mars 1850.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original:
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat.

No 248.—RESOLUTION

Ordonnant l'ingénieur de l'Etat d'enlever les obstructions des Bayous Breau et Paul.

Il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale, que l'ingénieur de l'Etat est et demeure par le présent requis d'employer les forces de l'Etat ou une partie des dites forces à enlever les obstructions au Bayou Breau et Paul dans la paroisse d'Iberville, bien entendu que ce travail ne devra pas nuire à ceux déjà ordonnés.

E. W. MOISE,
Orateur de la Chambre des Représentans.
J. B. PLAUCHÉ,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé ce 21 mars 1850.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original:
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat.

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention des acheteurs, sur la vente à crédit par catalogue, de vins, eau-de-vie, liqueurs, &c., qui aura lieu aujourd'hui 16 avril, à 10 heures et demie, dans les magasins de M. A. Carrière, Importateurs, No 25, Vieille Levée, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur.

COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLEANS.

LUNDI SOIR, 15 AVRIL 1850.

Les nouvelles de l'Europe ont alourdi notre marché au coton; les transactions de la journée se sont à peine élevées à 1,800 balles.

Il s'est vendu aujourd'hui 300 boucauts de sucre et 500 barils de mélasse aux anciens cours.

La farine n'a pas varié. Le maïs est rare et vaut 65 @ 68 cts le boisseau.

Le marché aux provisions n'a pas varié.—La graisse est active aux anciens prix.

Le whiskey se vend 19½ à 20½ cts le gallon pour le rectifié.

Le change est le même.

Le fret est lourd.

HAVRE, 20 mars—COTON—Les ventes de la quinzaine n'excèdent pas 7,500 balles, dont 2,000 faites les deux derniers jours, pendant le même temps, les importations ont été de 2,108 balles provenant du navire Galia, de New-York, le seul qui soit arrivé cette quinzaine.

Les ventes ont été comme suit:

2,654 balles Nouvelle-Orléans, f. 86 à 105—444 de Mobile, 86 à 99—1,238 de Georgie, 91 à 97—41 de Pernambuc, 107 f. Total—3,775 balles.

Décédé hier soir à 11 heures, à l'âge de 73 ans, *Evariste Gonzales* CARBAJAL. Les amis et connaissances du défunt ainsi que ceux de la famille F. Pizarro Martinez, L. Bernard et J. Aleix, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui 16 courant à 4 1/2 heures P. M. Le corps est exposé chez Mme veuve F. P. Martinez, rue Union, entre Moreles et Bons-Enfans.

Falleció ayer à las 11 de la noche, Dn *Evaristo Gonzales* CARBAJAL, à la edad de 73 años. Los amigos del difunto y de las familias de Vª. de Fco. Pizarro Martinez, Louis Bernard y Jacinto Aleix, son convidados à asistir al entierro à las 4 1/2 de la tarde. El cuerpo está espuesto en casa de la Sra. Va. de F. Pizarro Martinez, calle de la Union, entre las de Morales y Bons-Enfants.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Barque Ellen, Pentecost, pr Liverpool,
Sufrida, Font, pr Barcelonne.
Miltiades, Robinson, pr Corunna.
Polacre Eliseo, Roses, pr Barcelonne.
Goëlette E S Leiper, Thomas, pr Grand Caillou,
Walter M., Pritchett, pr Pensacole.
Ella, Schernbeck, pr Pensacole.

—ARRIVÉS.—

Steamship Galveston, Place, de Galveston.
Navire Cromwell, Barker, de Boston.
Memphis, Bunker, de New York.
Goëlette Major Barbour, Arnet, de Brazos St-Iago.
Clara, Thompson, de Corpus-Christi.
Two Marys, Silva, de Pensacole.
Jas K Polk, Fedricks, de Pensacole.

—STEAMERS.—

Duck River, McKinney, de Jefferson, Texas.
Meteor No 3, Fausset, des Attakapas.
Gen Lafayette, Bentley, de Louisville.
Princess No 3, Holmes, de Vicksburg.
Old Hickory, Northern, de Nashville.
Sultana, Cabie, de S. Louis.
Mondiana, Laroe, de Point à la Hache.
Etna, Wilson, de Lafourche.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]

Hibernia, pour Boston,	le 6 Avril
Cambria, pour New-York,	le 13 Avril
America, pour Boston,	le 20 Avril
[D'AMERIQUE.]	
Hibernia, de Boston,	le 1er Mai
Cambria, de New-York,	le 8 Mai
America, de Boston,	le 15 Mai

☞ Le navire LYONS, capt. Caines, devant s'expédier demain pour San-Francisco, les chargeurs sont priés de laisser leurs connaissements dans la journée au bureau du consignataire
PIERRE POUTZ,
16 av 93, rue de la Douane.

Avis aux imprimeurs.

ON désire trouver de suite deux compositeurs. S'adresser au bureau du journal. 16 avril

CHAUX DE THOMASTON.—4000 barils, en débarquement et en magasin, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
16av 98, Magasins, et 11 Magasins-Rouges

CIMENT—4000 barils Newark et Rosendale; 1000 do Nelson et Brown; 1000 do diverses marques; 100 do Romain, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
16av 98, Magasins, et 11, Magasins Rouges

PLATRE—1,500 barils calciné, Wotherspoon & Crotone, Kings, Neward & Rosendall, en débarquement et en magasin, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
16av 98, Magasins, et 11, Magasins-Rouge

BRIQUES A FEU—100,000 anglaises; 40,000 écossaises; 20,000 américaines, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
16av 98, Magasins, et 11, Magasins Rouges

TERRE A FEU—200 barils américaine, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins, et
17av 11, Magasins Rouges

CENDRES DE SODA—30 barriques; 99 do huile Palma-Christy; 10,000 boisseaux crins à plâtrer, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
16av 98, Magasins, et 11, Magasins-Rouges

GENIEVRE DE HOLLANDE—25 pipes, marque de la Clé, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
16av 34, Vieille-Levée

CHAMPAGNE—600 paniers, marques Ducal Grape, Natchez et l'Allemand, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
16av 34, Vieille Levée

CERISES A L'EAU DE VIE—300 caisses, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
16av 34, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—134 caisses blanc et jaune, en débarquement de la barque Milaudon, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
16av 34, rue Vieille Levée

SUCRE de la Havane.—340 caisses jaune, blanc et brun, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
16av 34 rue de la Vieille Levée

HUILE D'OLIVE—300 paniers huile Plaignol, en bouteilles de 24 onces, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
16av 34, Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques, telles que Figaro, Trois Marias, Pantalones, Palma Celebrada, etc, en magasin et à vendre par J N RICULFI & CO,
16 avril 17, rue de la Commune

CAFÉ DE LA HAVANE—Fin vert, en magasin et à vendre par J N RICULFI & Co,
16 avril 17, rue de la Commune

CIGARES DE LA HAVANE.—Un grand assortiment des meilleurs cigares de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
16 av 38, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Espiriola, venant directement du Havre, le soussigné offre à vendre,
2 ordonnés fromages Gruyère, 1re qualité,
30 caisses fromages (Tête de Maure).
DOMINIQUE LANATA,
16 av No 9 et 11, rue Jefferson.

$5 DE RECOMPENSE.

SERONT payées à quiconque ramènera à notre bureau, [illegible] le jeune nègre JERRY, [illegible]
[illegible] HART & CO.
[illegible]

AVIS.

PAR acte notarié en date du 11 courant passé devant Me Paul Caire, messieurs Eugène Kohn et Co. sont chargés de ma procuration pendant mon absence.
16av—3f DENIS COUTEAUD.

AVIS.

DEVANT partir pour France incessamment nous prions les personnes qui nous doivent et celles à qui nous devons, de se présenter sans retard chez Mm Eugène Rochereau & Co, rue St-Louis, No 17.
16av—3f J. SEGASSIE, J. DABANCENS

Dissolution.

LA société existant autrefois sous la raison TROISGROS & LAMPRE, est, à dater de ce jour, dissoute d'un commun accord.
E. TROISGROS.
P. LAMPRE.
Nouvelle-Orléans, 15 avril 1850.

Société.

LES soussignés continueront les affaires de l'ancienne maison TROISGROS & LAMPRE, sous la raison TROISGROS & Co.
J. VILLARUBIA, jr.
CHS. METEYE.
S. DE VISSER.
E. TROISGROS, commanditaire.
Nouvelle-Orléans, 15 avril 1850.

Hotel Français et Espagnol.

37, BROADWAY—NEW-YORK, 37.

MADAME MONDON, connue depuis longtemps de Messieurs les voyageurs Louisianais, au No 37, Broadway, a l'honneur de leur annoncer qu'elle vient de transférer son établissement au No 37, Broadway, à quelques portes plus bas, qui se trouve considérablement aggrandi par la bâtisse qui est vaste et commode et où elle peut offrir de jolis appartements pour les familles.

Madame MONDON, comme par le passé, ne négligera rien pour rendre sa maison confortable et agréable aux voyageurs. 16 avril—3m

BRIN BLANC Mac Intosh—14 caisses de 8/4 et 9 yardes, à vendre par J. B. BLACHE, rue de Chartres, No 114. 16 av—10

TABAC DE CUBA—123 balles pour capes et tripes, en déchargement de la barque Miflaudon, de la Havane, et à vendre par TROISGROS & CO.,
16av 95, rue de la Vieille-Levée.

IMPERIALES et MANTAS.—
50 balles coton écru 4/4 Chicopee D.
50 do do do do Cabot A.
20 do do do do Milledgeville,
40 do do do do Impériales Anglais.
Ainsi qu'un grand assortiment général de toile et mousselines de toutes couleurs pour le marché Mexicain, venant d'arriver, à vendre par
8avril McDOWELL & PECK, 96, Gravier

COTONNADES fantaisie et log cabin.—Reçues par le brick Thos. Walter, de Philadelphia:
20 caisses cotonnades log cabin,
5 do do Rengold, à raies,
4 do do Brésil, do.,
3 do do Florentine do, à vendre par McDOWELL & PECK,
8avril 96, Gravier.

Marchandises mexicaines à la Douane.

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes convenables pour le marché mexicain et ayant droit au drawback,
16 caisses indiennes anglaises 9/8,
10 do linons do 9/8,
600 pièces rubans d'Espagne, couleurs assorties,
50 douz. cravates do noires et couleur.
1 caisse bas de soie do blancs,
4 caisses soie à coudre, 2 balles drap bleu.
DE FOREST & CO.
8 av 20 rue de la Douane.

EN débarquement des navires Orbita et Raimondo,
300 paniers huile d'olive de Marcelin fils, de 12 bouteilles de 24 onces, 30 paniers et caisses do do do de 12 bouteilles de 18 onces, 15 paniers huile d'olive de Marcelin Sue, de 24 bouteilles de 12 onces, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,
8 av 27, rue St-Louis.

EN magasin et à vendre par les soussignés,
108 barriques vin Marseille, 10 do de Bordeaux Chateau Grimont, 10 do do vieux St Emilion, 10 1/4 pipes cognac A Camus, 300 caisses vin St-Julien et Cote Rotie, 100 do vermicelli et macaroni, 20 balles do 20,000 bouchons fins, 50 paniers Champagne Belle Creole et Cordon Bleu.
PAUL JUGE FILS & CO.,
8 av 27, rue St-Louis.

UNE institutrice française ayant fait plusieurs éducations particulières désirerait se placer, en sa qualité, dans une famille, soit à la ville, soit à la campagne. Elle enseigne le piano et le dessin et peut offrir d'honorables recommandations. S'adresser: 94, rue St-Louis. 3 av

Barèges—Barèges, (MAIS TRÈS BEAUX).

NOUS venons de recevoir par le navire Brunswick, DIX MILLE METRES DE BAREGES NOUVEAUX, composant l'assortiment le plus complet, le plus riche et le plus vaste que l'on puisse désirer.

La modicité de nos prix étant devenue proverbiale, nous croyons inutile de dire ici que nous vendrons tous les articles que nous avons en magasin à un taux qui ne saurait manquer de satisfaire les plus intéressés.

Flattés de la confiance que le public n'a cessé de nous accorder jusqu'à ce jour, nous profitons de cette occasion pour l'en remercier, et nous osons lui assurer que tous nos efforts futurs tendront à la mériter.

Assortiment brodées noir à 25 c. la yarde.
U. LAROUSSINI & Co.
Maison Rouge, sur la Levée, et encoignure Hôpital
27mars—1m et Royale.

Semoule ou Farina.

A l'usage des familles, hôtels, restaurants et bateaux à vapeur.

Cet ingrédient infiniment supérieur au riz, tapioca etc., connu depuis des siècles en France, en Italie et en Allemagne où l'on en fait une consommation générale, devient très économique dans les ménages pour l'usage journalier des soupes, également délicieux à en préparer certains mets. D'un bon goût, il fortifie l'estomac, convient aux malades et convalescents, à vendre par
J F BERCIER,
3av 54, Vieille Levée.

Graines fraîches de Jardinage—Pieds de Dalias.

LES planteurs, marchands et autres, trouveront chez le soussigné des graines de toute espèce, qui seront préparées et délivrées dans le plus bref délai. On peut acheter par douzaines, centaines ou mille paquets. Les boîtes contenant un assortiment complet se vendent de 10 à 50 piastres. Les jardiniers ou les planteurs trouveront également des boîtes de $3, 4, 5, 10 à 20 piastres chaque.

Graines à fleur en paquets contenant vingt variétés.

Les jardiniers trouveront à se pourvoir par livres ou boisseaux, à des prix modérés.

Les graines de jardinage sont expédiées par D. Maupay, Philadelphie, et sont garanties.
D. MAUPAY,
27fev 85, rue du Camp, près Poydras

OUVERTURE ET VENTE AU GRAND BAZAR de marchandises de printemps, en gros et en détail,
25 caisses toile d'Irlande pour chemises;
10 do platilles toute largeur;
5 do toile à drap de 6 à 12/4;
10 do coutil pour fil;
50 do jaconnat anglais imprimé;
2 do tissu Ste-Mary;
2 do batiste d'Ecosse;
10 do indiennes de printemps;
2000 doux. mouchoirs batiste;
300 do écharpes assorties en couleurs;
10,000 do fil en bobines, blanc et couleur;
2 caisses drap d'été, qualité supérieure;
10 do alpaca; 3 do linge de table;
10 do bas blancs;
2000 pièces brin fil pour moustiquaires;
3000 do coton p. moustiq. 8/4 et 9 yd. 1re qualité;
6 caisses mousseline à rideaux, brodée et broche
6 do barège fantaisie; 6 do courtepointes;
6 do cotonnade française;
4 do gingha pur fil.
Un magnifique assortiment de parfumeries, porcelaine et différents articles de nouveauté, par
P. F. COMER & CO,
17jv 65, rue de Chartres, enc. Bienville

Débarqué du navire Oswego, venant de New-York, et à vendre à la pharmacie du soussigné, les articles suivants:

Assortiment complet de bois en barils, acides et autres articles à l'usage des teinturiers.

Idem idem pour le daguerréotype,

Idem idem d'instruments de chirurgie, de dentiste, de bandages, suspensoires, speculums, sondes et bougies, etc. etc.

Idem, idem pour poser les ventouses.

Collodion, nouvelle composition tirée du coton et bien supérieure à une foule de choses connues pour guérir les petites coupures ou blessures.

Vermifuge canadien de Winer,
Idem de Fahnestock,
Salsepareille de S. P. Townsend,
Idem de Jacob Townsend,
Idem de Sands en bouteilles et fioles.
Idem de Carpenter,
Mixture tonique et fébrifuge de Rowand, Phœnix bitters de Moffat, etc., etc.
A. A. PEYCHAUD,
16 mars 108, rue Royale.

Marchandises de Printemps.

REÇU par les derniers arrivages:—10 caisses chapeaux de paille Sambarde, bords simples et doubles; 12 do do marins do; 4 do do Sambarde pour enfans; 2 do do fautre, formes américaines et tyroliennes; 10 do do de soie, 1re qualité; 2 do arabias assortis; 1 do taffetas noir; 2 do pèlerines taffe assorties; 4 do coutils, divers prix; 4 do rideaux mousseline brodée et broché; 1 do éventails noirs et colorés, 1 do ombrelles riches; 1 do albarine chinée et imprimée; 1 do barège à carreaux; 1 do do uni; 1 do tulle guipure brodé pour manteletts et châles; 1 do rubans satin, assortis de numéros et qualités; 10 ballots organdis, Doliss, Mug & Co 1 caisse voilettes noires et blanches, brodées et imitation; 10 do mousseline à carreaux unis et brochés; 5 do mouchoirs madras, 1re qualité; 5 do do batiste; 1 do mousseline suisse unie; 4 do do plumetis et brochée, blanche et couleur; 1 do parapluies pour dames; 1 do gants filet, extra, mitaines longues et courtes, &c; 1 do crêpes de toutes couleurs pr 10 m.; 1 do robes mousseline brodée, blanche et couleur.

Ainsi qu'un assortiment complet d'articles d'importation française, à vendre par
F. BONIS,
Rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane,
11mars (au Premier).

BALANCES! BALANCES!!

BALANCES CÉLÈBRES DE DALE, EN FER BATTU, POUR PLATFORME ET COMPTOIR.

CES balances portatives réunissant la commodité à la justesse sont regardées, dans les Etats du Nord et de l'Est, comme les seules machines qu'on puisse employer avec sécurité pour constater les fortes pesées. Les supports sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.

En employant le double bras, les poids les plus lourds sont pesés par deux poids en cuivre d'une livre chacun, attachés d'une manière permanente aux bras: ainsi on est exempté de la nécessité d'avoir une masse de poids en fer inutile et encombrant, comme il est obligatoire lorsqu'on emploie les balances à un seul bras.

Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain, à New-York; de l'Institut de Franklin, à Philadelphie; de Boston et du grand concours national, à Washington.

Les manufacturiers, déterminés à rendre l'usage de ces balances général dans les Etats du Sud, les ont réduites aux mêmes prix que les balances ordinaires à un seul bras; donnant ainsi à chacun la facilité de se procurer une excellente machine à peser aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.

Un assortiment complet, ancienne et prêt à être expédié, à vendre par
PRIESTLEY & BEIN,
3 av 89 et 91, rue du Camp

$50 de Récompense

SERONT payées par le soussigné pour l'appréhension du nègre TOM, parti marron depuis environ six semaines de la plantation Grande Ile. [illegible]
[illegible]

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
8 Avril 1850.

ATTENDU que les sinistres qui ont eu lieu depuis quelques jours ne laissent aucun doute qu'ils sont l'œuvre de quelques INCENDIAIRES, Nous, A. D. Crossman, Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisons savoir qu'une récompense de CINQ CENT PIASTRES sera payée pour l'arrestation et conviction des personnes prises en flagrant délit de ce crime.

Conformément aux ordonnances en vigueur la récompense ci-dessus sera payée à quiconque arrêtera et convaincra toute personne ou personnes pour avoir mis le feu, de quelque manière que ce soit, à toutes maisons, hangards, ou autres bâtisses de la ville.
8avril A. D. CROSSMAN Maire

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR L'UN ET L'AUTRE SEXE,

DIRIGÉ PAR M. ET MME LEFOULLON.

Rue St-Claude, entre les rues du Bayou et des Ursulines, vis-à-vis de St-Augustin.

M. ET MME LEFOULLON ont l'honneur d'informer les familles, que leur institution a été transférée rue St-Claude, vis-à-vis de St-Augustin, dans le local qu'ils ont fait construire, afin de satisfaire aux besoins spéciaux de leur maison d'éducation.

Dans la distribution d'ensemble de ce local, et dans l'appropriation de ses diverses parties, ils se sont efforcés de ne rien négliger, de ne rien omettre de ce qui rend les salles d'études, les dortoirs et les cours de récréations salubres et commodes, et de ce qui est pour les pères et mères, une garantie morale et matérielle, une cause de sécurité.

A l'occasion de cet avis, M. et Mme Lefoullon remercient les parents de leurs élèves, leurs propres amis, et toutes les personnes qui leur ont témoigné de la bienveillance; et qui, depuis quatre ans, honorent leur institution de leur patronage: ils leur demandent de vouloir continuer à leur être favorables, ils leur donnent de nouveau l'assurance que rien ne manquera à leur zèle pour justifier la confiance dont on voudra bien leur confier l'éducation.

CONDITIONS.

Pour la pension, non compris le blanchissage $18 par mois.

Pour les externes de la 3me, de la 2me et de la 1re préparatoire, $2 et 3.

Pour ceux de la 3e, de la 2me et de la 1re classe, $4 et 5.

La musique est la seule chose qui se paie à part. Leur mode d'enseignement est constamment théorique et pratique, et les études diverses, orales et écrites sont toujours raisonnées. Toutes les leçons se font simultanément ou alternativement, en français et anglais.

Le catéchisme est étudié et récité tous les jours, de cinq à six heures, lorsque le désir en est exprimé par les parents. 20 mars—3m

EN débarquement du navire Pilgrim, de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
30 barriques vin rouge St Estèphe;
20 do do de St-Julien, pour familles;
30 demi do vin blanc haut Sauterne;
300 caisses vin rouge St-Julien;
200 do do St-Estèphe,
12 balles bouchons fins;
12 caisses sardines en grandes boites;
20 do do demi do;
6 do do quarts do.
FERBOS FRERES,
8 avril enc Royale et Dumaine

EN débarquement du navire Pilgrim, venant de Bordeaux,
30 barriques vin rouge Montferrand;
19 do do Talence;
24 do do Iringuy, St Estèphe Médoc;
38 do do St-Julien Médoc;
25 do do Queyrie, 1er cru;
24 do do St-Emillion 1844;
400 caisses vin rouge St-Julien;
16 quarts pipes eau de vie; 10 huitièmes do do, Union Brand Fine Champagne 1830;
12 quarts de pipes eau-de-vie, 3 huitièmes do Old Cognac Celebrated Brandy Wine, et à vendre par
A. CARRIERE,
3avril 25, Vieille Levée

CIGARRES DE LA HAVANE—Un grand assortiment de plusieurs marques très recherchées toujours en magasin, et à vendre par
Fco. PUIG Y PUIG,
21mars 24, rue Commune

TABAC EN FEUILLES DE LA HAVANE—28 balles véritable Vuelta de abajo marques, dernièrement reçus de la Havane, à vendre par
Fco. PUIG Y PUIG,
21mars 28, rue Commune

VIN DE XERES en barils, reçu directement de Cadix, à vendre par
Fco. PUIG Y PUIG,
21mars 28, rue Commune

20000 CIGARES DE LA HAVANE, marque Purcu, débarquement du brick Adams Gray, à vendre par
Fco PUIG Y PUIG,
21mars 28 rue Commune

HUILE DE GRAISSE—30 barils No 1, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
27mars 14, rue Tchoupitoulas

BLANC DE BALEINE—400 caisses et 100 demi caisses, marque Vesta Spilling, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
27mars 14, Tchoupitoulas

SAVON—300 caisses Palm; 100 do Oxide d'Olive, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
27mars 14, Tchoupitoulas

WHISKEY d'Olivers—40 barils en débarquement et à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
27mars 14, rue Tchoupitoulas

ALCOOL—30 bar. b. 98 p. 100, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
27mars 14, Tchoupitoulas

AMIDON DE FOX—300 caisses en magasin et à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
27mars 14, Tchoupitoulas

JAMBONS passés au sucre, langues de bœuf et bouillie, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
27mars 14, Tchoupitoulas

[illegible] DE COLOGNE

Rue St-Pierre 89, entre Royale et Bourbon, au premier, se trouve une Eau de Cologne bien supérieure à celle que l'on trouve chaque jour. Trompé par d'élégantes étiquettes chargées de titres pompeux, on achète souvent des très mauvaises; celle que l'on offre aujourd'hui est dégagée de tout charlatanisme; on la vend à la bouteille et à demi-bouteille, au quart, et l'on pourra par ce moyen s'assurer de la bonté de cette eau *admirable* et *salutaire* produit qui rivalise, très heureusement avec celle de Jean-Marie Farina.
5 mars—6m

LIQUIDATION! LIQUIDATION!

MAISON VICTOR HEBERT.

149, RUE DE CHARTRES.

GRANDE ET REELLE REDUCTION

Dans les prix des nombreux articles qui composent le stock de cette maison.

LA MAISON Victor HEBERT, dont l'acte de société expire le 15 mai prochain, offre à vendre dès à présent et jusqu'à cette époque, toutes ses marchandises à des prix que les acheteurs ne rencontreront nulle part à la Nouvelle-Orléans.

Messieurs les propriétaires et entrepreneurs de bâtiments qui ont des maisons à faire tapisser, sont invités à venir visiter les papiers peints reçus par le navire Brunswick, du Havre, et ils seront vite convaincus que ces papiers, tous de dessins nouveaux et du meilleur goût, sont cotés à des prix excessivement réduits.

Messieurs les marchands de la campagne trouveront une occasion favorable de faire, à bon marché, l'approvisionnement de tous les articles qui leur sont nécessaires, comme:

Livres élémentaires (français et anglais),
Papier à écolier, papier à lettre,
Encre, plumes d'oie et métalliques,
Crayons, ardoises, &c, &c

Messieurs les négociants et toutes les administrations publiques et particulières trouveront également à un grand rabais à la librairie de Victor Hébert, des registres de toutes dimensions pour comptabilité, et toutes les fournitures de bureaux.

Les maisons d'éducation, outre les articles courants et tous les livres, trouveront une occasion rare de se fournir à peu de frais de livres pour distribution de prix.

Aussi pour Messieurs les architectes et dessinateurs de plans: papier à dessin, Grand Aigle, Grand Monde, Eléphant et Sans Fin—Tabachet, règles plates et de toutes dimensions, équerres, pinceaux, boîtes de mathématiques, couleurs, &c. &c.

Enfin le public en général est respectueusement invité à venir visiter le magasin de Victor Hebert où, en raison de la liquidation, toutes les marchandises seront *Positivement* vendues beaucoup au-dessous des prix ordinaires.

On y trouvera, outre la librairie de fonds, toutes les nouveautés qui paraissent à Paris: pamphlets, brochures, pièces de théâtre, &c. Aussi un assortiment complet de livres de prières, paroissiens en velours et livres de piété. En un mot une foule d'autres articles qu'il est impossible de mentionner tous. 13avr—1m

ETAT DE LA LOUISIANE.

Département de l'Est—Jury Médical.

Dr J Labatut, président,	Dr C Delery,
H Lewis,	W Stone,
A Hester,	M. Cannon, ph.
C Turpin,	P A Bertrand, ph. sec.

Liste des médecins, pharmaciens, sages-femmes et dentistes, licenciés depuis le mois de décembre 1847 jusqu'au mois de décembre 1849.

Médecins.

Alexander John J;	Joung Thomas H,
Adler Emmanuel Jacob,	Kovaleshy E,
Andrews J L,	Logié William,
Allenan Jr J. S B,	Laurent David de
Archer John G,	Lowe John I,
Barker Richard D,	Lahaye Claude J. B,
Blancall J S,	Labeyre Joseph M,
Bickel D W,	Langenbecker A F C,
Booth A G,	Léonat François Alex.,
Blache Louis,	Meier W A,
Bernard Ph Lucien,	Mos de La Rosa Jos H,
Browning George,	Moss B H,
Ball Doric S,	Mole Martines,
Cartwright Samuel,	McDaniel F Richardson
Carter John,	McMillan Robert,
Close G W,	McGee J C,
Cuedon Charles A,	McCracken,
Canton Francisque,	McLeod A Miller,
Coney J S,	Pettigrew,
Cochrane J H,	Pinckard Butler T,
Drouhin Claude,	Porter David M,
Dietaz Valdemare,	Pelan Hugh,
Deneufbourg Louis T,	Postman Matthews,
Dydyheki L,	Potwell N Joseph,
Elbert Ed,	Reddick Abel,
Ford Dixon Jr,	Rouse Y. W,
Fienoch Sigismond C,	Rasel Louis Toussaint
Franklin John,	Simonds J C,
Gavan Joseph,	Smith Pierre
Gerard S S,	Saunders G M,
Greig Alexander,	Stell George T,
Gibbs Robert G,	Tucker P W,
Hogg Thomas,	Thiery Antoine,
Hood W. N,	Tompkins,
Harper W W,	Vanderlinden Pierre,
Hewson C David,	Warfield Benjamin W,
Hart W Frederick C,	Wellman B W,
Hubbard John M,	Wedden,

Pharmaciens.

Alaine F B,	Kennedy Hugh,
Beach E D,	Kahayer Frederick,
Cuney F M,	Linde,
Gandolfi Giuseppe,	Wilder William,
Jarvis Nathan,	Olivella,

Sages-Femmes.

Begey Marie Elisabeth,	Kohn Frederick,
Fiske Caroline,	[illegible]
Johnson Ann Margaret,	[illegible]

Dentistes.

Smith G. W. P. A. BERTRAND, Secrétaire.
[illegible]

Pour liquidateur de la dette de la Ville.

PIERRE DEVERGE, J. W. ZACHARIE.

Cour du Maire et du Recorder.

MM. les Editeurs de l'Abeille,

☞ Veuillez annoncer F. S. WARFIELD comme candidat pour l'office de SECOND AVOCAT DE DISTRICT. Election par le peuple le 2me lundi d'avril.

Il sera supporté, sans distinction de parti, par LE PEUPLE.

MM. les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer HENRY DENIS Jr., comme candidat à la place de 2me avocat de District. L'élection, le 22 avril prochain.

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

MM. les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer que DONATIEN AUGUSTIN est candidat à la place de second avocat de district.

L'élection aura lieu le 22 courant, par les votans des trois Municipalités, sans distinction de parti.

Messieurs les Editeurs,

☞ Veuillez m'annoncer comme candidat à la première magistrature de la ville pour les élections d'avril prochain. PETER L. JORE.
Ex-Bibliothécaire de l'Etat de la Louisiane.

Pour recorder de la Première Municipalité.

MM. les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer M. JOSEPH GENOIS, le digne et populaire recorder de la Première Municipalité, comme candidat à la même place, pour les élections qui doivent avoir lieu le 22 courant.

TOUS LES VOTANS DE LA 1RE MUNICIPALITÉ.

☞ MM. les Editeurs, veuillez annoncer comme candidat à la place de Recorder de la 1re Municipalité, W. M. FLEMING. Il sera supporté par le peuple.

Candidat pour Voyer, 1re Municipalité.

L. SURGI.

☞ Veuillez annoncer LOUIS H. PILIE comme candidat à la place de Voyer, de la 1re Municipalité. LE PEUPLE.

Pour Contrôleur de la Première Municipalité.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer O. DE BUYS, député-contrôleur actuel, comme candidat à la place de contrôleur de la Première Municipalité.

Pour Trésorier de la Première Municipalité.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer J. A. DUREL, Trésorier actuel, comme candidat à la même place, aux élections du 22 avril.

Messieurs les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer M. LOUIS SERE comme candidat à la place de Trésorier de la Municipalité No Un, à l'élection qui aura lieu le 22 avril 1850.

Pour Wharfinger de la 1re Municipalité.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer ARMAND DEJAN, le titulaire actuel, comme candidat à la place de Wharfinger de la 1re Municipalité, à l'élection qui doit avoir lieu le 22 avril 1850.

☞ Veuillez annoncer le capitaine JOHN M. St OUT, comme candidat à la place de Wharfinger de la 1re Municipalité aux élections prochaines.
Ses nombreux amis

☞ Veuillez annoncer M. THEODORE BRANDT, ex-agent Commissaire actuel du troisième district, comme candidat à la place de Wharfinger de la Première Municipalité, à l'élection prochaine,
Vous obligerez,
Ses nombreux amis.

☞ JOHN DUPEIRE, le plus ancien capitaine de navire de la Nlle-Orléans, est candidat à la place de wharfinger de la 1re Municipalité.
Election, 22 avril.

☞ Nous sommes autorisés à dire que LUCIUS C. DUNCAN, Alderman actuel du 1er District de la 1re Municipalité, remplira les mêmes fonctions cette année, s'il est choisi par le peuple aux élections d'avril. 20 mars

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. JOSEPH LANATA, comme candidat pour le ré-élection d'Alderman pour le troisième district de la 1re municipalité à l'élection du 22 avril courant.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. L. F. MAXENT, comme candidat à la place d'Alderman, du troisième district, Première Municipalité, aux prochaines élections.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer le capitaine JOHN YOUENES, l'actuel et vigilant Inspecteur, comme candidat pour capitaine de la garde à l'élection du 22 avril courant.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. FREDERICK PREVOST, comme candidat à la place de wharfinger de la 1re municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. EMILE RAMOUIN comme candidat à la place de Wharfinger, 1re Municipalité. PLUSIEURS VOTANS.

Messieurs les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer M. FERNANDE MENDOZA comme candidat à la place de Wharfinger de la Municipalité No Un, à l'élection qui aura lieu le 22 avril 1850.

Messieurs les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer comme candidats pour la place d'Aldermen du premier ward de la Première Municipalité, les citoyens suivants:
MM. R. M. McALPIN,
RICHARD HAGAN.

Ils seront soutenus par
TOUS LES VOTANTS DU PREMIER WARD.

MM. les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer comme candidats à la place d'Aldermen du 1er District, 1re Municipalité, MM. C. DUNCAN et PAUL PECQUET.
TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT.

MM. les Editeurs de l'Abeille,

☞ Veuillez annoncer M. HENRY J. LYND comme candidat à la place d'Alderman du 1er District de la 1re Municipalité.
PLUSIEURS VOTANTS.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,

☞ Veuillez annoncer que M. P. SHIELDS est candidat à la place d'Alderman du 4me district, 1re municipalité.
PLUSIEURS PROPRIÉTAIRES.

Pour Alderman du 4me District,

☞ M. J. F. BERCIER ayant consenti à se laisser annoncer pour la seconde fois comme Représentant de notre district, nous vous prions de le faire. Nous espérons que tous les propriétaires du district lui accorderont leurs suffrages, car il y va de leur intérêt. Nous nous sommes fait un devoir de le nommer, et nous espérons bien que les fraudes révoltantes de la dernière élection ne seront pas renouvelées.
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

Messieurs les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer MM. J. L. FABRE & PAULIN BLANQUE comme candidats à la place d'Aldermen du 6e District de la 1re Municipalité. Ils seront supportés par le peuple.

MM. les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer GEORGE CLARK, alderman du Cinquième District, Première Municipalité, comme candidat pour la ré-élection à la même place.

Messieurs les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer M. H. F. WIESE, comme candidat à la place d'alderman du Cinquième District de la Première Municipalité.
PLUSIEURS VOTANTS.

MM. les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer JOHN WELLS, comme candidat à la place d'Alderman du 5me district, 1re municipalité.
QUELQUES VOTANTS.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,

☞ Veuillez annoncer M. J. A. BONSEVAL, comme candidat à la place d'alderman du Sixième District de la Première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. A. DERBES comme candidat à la place d'Alderman du 6me district, 1re municipalité, et qu'il sera soutenu par ses
NOMBREUX AMIS.

☞ Messieurs—Annoncez M. E. GIQUEL, comme candidat pour Alderman du 6me District, 1re Municipalité.

☞ Veuillez annoncer que M. PAUL BOUTET est candidat *Alderman* pour le 1er district de la 3me Municipalité.
Plusieurs électeurs.

Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Nlle Orléans, le 13 avril 1850.

AVIS est donné aux actionnaires que l'élection annuelle de neuf Directeurs qui devront servir pendant l'année suivante aura lieu au bureau de cette Compagnie le lundi, 29 courant, de 10 heures A. M., à 2 heures P. M. J. TUYES,
13av—14f Secrétaire

Expériences merveilleuses et amusantes.

THEOPHILE FISKE de Philadelphie informe le public que M. Dumas et ses assistants feront un cours de lectures sur l'Electro Biologie, science nouvellement découverte. Le cours aura lieu à la Salle St-Louis, entrée par la rue Royale, et commencera MERCREDI soir, 17 avril, à 7 heures et demie. Après chaque lecture M. F. fera une série d'expériences merveilleuses sur ses propres sujets et sur tous les spectateurs qui désireront s'y soumettre. Les expériences se font sur des personnes complètement éveillées, mais qui sont tellement sous la puissance de l'opérateur qu'elles ne peuvent agir ou penser que selon sa volonté. Le goût de l'eau pure sera changé pour eux en vinaigre, en miel, en lait, en limonade, en eau de-vie, etc. Toutes ces expériences ont lieu sur des personnes parfaitement éveillées, dans la plénitude de leur volonté et sans le secours du magnétisme. Les cures merveilleuses de maladies nerveuses, rhumatiques ou autres classes de maladies nerveuses, qui ont été opérées par cet agent bienfaisant, prouvent que c'est la plus belle découverte qui ait été donnée au monde.

☞ PRIX D'ENTRÉE.—50 cents. Un cavalier et deux dames $1, ou 5 billets pour $2, ce qui réduit le prix d'entrée à 25 cents. Les enfants moitié prix.

Des classes anglaises et françaises seront formées chaque semaine pour l'enseignement de cette science. Les malades seront reçus au salon le matin à 9 heures. Prix modérés. 14 av

SAUCISSONS POUR LA CALIFORNIE—6,000 livres saucissons imitation de Lyon, arrangés dans des petites caisses de fer blanc, de manière à pouvoir être transportées facilement dans l'intérieur et à vendre par J. & J. TARDOS,
15 avril 39, Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques, telles que—Cabanas, Cabargo, Partagas, Figaro, Sevillana, Palma, Las Hermanas, Uguez, Fol, Léro de Oro, Colon, &c. en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr.,
15av rue Gravier, No 34

CAFE DE LA HAVANE—200 sacs de 1re qualité, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr.,
15av rue Gravier, No 34

PICADURA—5 barils de 1re qualité, à vendre par D. BORNIO Jr.,
15av 34, rue Gravier.

Magasin de Confiseur à vendre.

A VENDRE un bel Etablissement de Confiseur, situé à l'encoignure des rues Bourbon et Bienville, et tous les instruments nécessaires à la profession. Pour les conditions qui seront libérales, s'adresser sur les lieux. [illegible]

[illegible]

LES soussignés venant de recevoir du Nord et d'Europe leur assortiment de marchandises de printemps, offrent à vendre à des prix modérés les articles suivants:

Toiles d'Irlande 5/4,
do do 6/4 pour taies d'oreiller;
Toiles de Paris, de Cholet, Bretagne et Flandre;
Toiles à drap d'Irlande de 8/4, 9/4, 10/4 et 12/4;
do de Frangaises de Cicloner de 6/4;
Nappes et serviettes pour fil à barres rouges et bleues;
do do damassées blanches et écrues;
Services damassés français de 12, 18 et 24 couverts;
Damassés pur fil 7/4, 8/4 et 10/4;
Mouchoirs batiste à ourlets;
do do à vignettes;
do do imprimés pour femmes et enfants;
do do clairs, idem à rivières;
do do brodés riches, idem festonnés;
do do brodés riches et garnis valenciennes;
Cols brodés garnis et non garnis;
Chemisettes mousseline brodées;
Berthes, écharpes et mantelets dentelle;
Voiles et Voilettes dentelle blanches et noires;
Pèlerines brodées non garnies et garnies dentelle;
Crêpe lisse, paille, blanc et noir;
Fichus filet soie fantaisie;
Cravates soie fantaisie de printemps pour hommes;
do do d'Italie noire de 30, 34 et 36 pouces;
Cravates batiste d'Ecosse fantaisie et blanches;
Dentelles, valenciennes et entre-deux;
do pointe de Paris, entre-deux;
do anglaises;
do coton imitation valenciennes, etc;
do noires pour volants et mantelets;
Tulles et dentelles brodés pour mantelets et pèlerines;
Ombrelles, parapluie soie, de coton, bourre-soie, gants et mitaines filet uni et Egyptien à doigts et demi-doigts, gants fil d'Ecosse blanc et couleur pour hommes et pour femmes;
Gants soie couleurs et noirs pour hommes et pour femmes;
Foulards soie à carreaux pour robes;
Soie noire d'Italie pour robes, de 32, 34, 36 et 38 pouces de large;
Mouchoirs foulard uni imprimés, do coton, do Madras;
Rubans, taffetas et satin noir du No 1 1/2 à 12;
Bas soie, do coton blanc et écrus, chaussettes fil écrus et blancs, do coton pour hommes et enfants;
Caleçons et chemises merinos gaze pour hommes et pour femmes;
Châles mousseline et écharpes barège;
Courtepointes blanches 10/4, 12/4 et 14/4;
do couleur bleu et rose;
do pour enfants;
Mousselines Suisses unies et brodées;
do à raies et à carreaux;
Bobinets blanc, bleu et rose de 10/4 et 12/4;
Percale et jaconas blanc;
Mousseline Mull, batiste d'Ecosse blanche;
Brin fil blanc et écru;
do coton;
Indiennes fond clair pour printemps;
Bareges unis et imprimés;
do à carreaux et rayés satinés;
Balzorines, mousselines et jaconas imprimés nouveautés;
Gingas à matelas, nankins, toile du Nord, gingas fil et mi-fil, cotonnades unies, à raies et à carreaux;
Boutons en nacre, et fil, agrafes, galons et lacets fil, fil Alexandre, cotons et rubans;
Fil patenté Marshall écru, bleu et noir,
Bretelles, bordures, aiguilles, épingles, éventails, soie noire à coudre, &c., &c.;
Ainsi qu'un grand assortiment de marchandises pour habitations, tel que:
Coton Lowell 7/8;
do do 4/4;
do do croisé;
do Virginia 7/8;
do do 4/4.
Cotons écrus 5/4, 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4;
do blancs 3/4, 3/4 et 4/4, do 12/4 à draps, denims, bon teint siamoise, linseys, kerseys, moutons coton bleu et blanc, bonnets de laine, couvertures, gants de laine et chaussettes de laine.
BARRIERE, LACAPERE & Co.
15 avril 9, rue de Chartres.

AU BON MARCHE.

AYANT reçu par les navires Ohio, Créole, Vandalia et autres, un grand assortiment de marchandises nouvelles, nous les offrons aux familles à des prix très modérés.

5000 yardes mousselines imprimées, garanties bon teint, à 10 cents par yarde.

3000 yardes vrais jaconats français, dessins nouveaux et de qualité supérieure à 25 cents la yarde.

1,500 yardes organdie mousseline, très riche, à 37 1/2 cents.

4,000 yardes barèges en tout genre, à 25 cents la yarde.

20 caisses de 600 pièces *Toile d'Irlande*, garantie pur fil, dans les prix de 25 et plus.

3 caisses 300 umbrelles françaises, avec et sans franges, unies et brodées, qualité riche dans les prix de $1 50 à 4 00.
THOS. BRADY,
15av—12f 22, rue de Chartres.

AVIS.

LES créanciers de la faillite Gurlie et Guillot sont notifiés d'avoir à se présenter, soit en personne au No 45 Passage de la Bourse, de onze heures à midi, pour recevoir le dernier dividende qui leur revient.
JH. LECARPENTIER,
15 avril—3 en 16 Ed. CORREJOLLES.

Maison de Commission à Paris.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et commerçants en général, que leur maison à Paris se chargera à l'avenir des achats en commission de toutes espèces de marchandises ainsi pour les Etats-Unis ou tout autre pays. Leur longue expérience dans les affaires en général, les mettra à même de contenter ceux qui voudront bien les honorer de leurs ordres. Ils ont une maison à la Nouvelle-Orléans et Paris, feront toutes les avances de fonds nécessaires à ce genre d'affaires à des conditions raisonnables.
50, Petites Ecuries, Paris.
21, Magasins, N. O. H. DE GOER & RIFFLARD.
15av—

AVIS.

A LA veille de partir pour France, je prie les personnes à qui ma femme et moi devons, ainsi que celles qui nous doivent de se présenter immédiatement chez MM. Eugene Rochereau & Co, 17, rue St-Louis. JEAN PETIT.
15av—3f

Demande de billets du Texas.

LE plus haut prix de la place sera payé pour des bons ou billets de Texas Reed Back, portant intérêt. ED. A. GOTTSCHALK, Courtier,
15 avril—3 11, rue du Camp.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—461 caisses en débarquement des navires V. A. Cooper, Avalanche, Cornelia, Sheffield, Silas Holmes, May Flower, et Hermer barque Arthur, à vendre par R. G. HOBBS,
15 avril 12, rue de la Douane.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Espiriola, arrivé du Havre,
50 caisses absinthe Ed. Pernod, étiquette à la croix Fédérale;
12 do C. F. Berger do do do
2 tonneaux fromage Gruyère, 1er choix;
1 caisse broderies contenant un riche assortiment, tels que robes de femmes et enfants, canezous, cols brodés et unis, mouchoirs batiste garnis et unis, à festons, rayés, à jours, bonnets jaconats, en batiste et mousseline, manchettes, &c., &c., &c., chez J. N. CURIEN,
15av 32, rue Dumaine

A VENDRE à livrer par les navires Bolyoke, Calender et Fides, attendus du Havre,
100 caisses absinthe Ed. Pernod, étiquette à la croix Fédérale;
64 caisses et demi kirch Berthoud fils, do do
50 do absinthe Yersin & Lecoultre;
2 tonneaux fromage Gruyère, 1er choix, par J. N. CURIEN,
15av 32, rue Dumaine

VINS en caisses—100 caisses vin fin Chateau-Lafitte et Margaux, 80 de Haut Sauterne 1841, 25 do Cantenac, 30 de Pauillac, 15 do St-Julien 1841, 150 caisses vin ordinaire, à vendre par P. LONGIS,
15avril 47, rue Vieille Levée.

VINS FINS en barriques—3 barriques vin St-Julien 1841, 10 do St Emilion vieux, 10 do Chateau Margaux 1844, en magasin et à vendre par
15avril P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée

HUILE d'olives—30 paniers en grandes et en demi-bouteilles, à vendre par
15avril P. LONGIS, 47, Vieille Levée.

VIN ROUGE—200 barriques vin de Bordeaux de différentes marques, à vendre par
15avril P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée

VIN ROUGE pour famille—18 barriques, à vendre par P. LONGIS,
15avril 47, Vieille Levée.

VIN de Marseille—100 barriques en magasin et à vendre par P. LONGIS,
15 av 47, rue Vieille Levée

RHUM de la Jamaïque—1/2 pipe en magasin et à vendre par P LONGIS,
15 avril 47 rue Vieille Levée

EAU DE VIE—30 quarts Cognac Castillon 4me preuve, 35 do do Auguste Navarrence 4e preuve (10 do do fine Champagne E. Gausty 1830 1re preuve, 15 do do George Maurice 1810 1re preuve, 10 huitièmes do do 1810 1re do, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
15av—6 90, rue St-Louis.

SARDINES A L'HUILE—2500 demi boites sardines à l'huile, de la marque bien connue B. Guilloux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
15av—4f No 90, rue St-Louis.

VIN DE CHAMPAGNE—75 paniers Champagne marque Sun et Eagle, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
15 av No 90, rue St-Louis.

ANISETTE—125 paniers anisette supérieure de Champion, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
15 av—6 No 90, rue St-Louis.

VINAIGRE—25 barils vinaigre de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
15 av—6 No 90, rue St-Louis.

A LOUER ou A VENDRE—Une vaste maison située encoignure Toulouse et Camp Carondelet. La dite maison à étage contient huit grands appartements, deux cabinets et galerie vitrée.

Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser encoignure des rues St-Pierre et Rampart, au café des Citoyens 15av—

BRIN A MOUSTIQUAIRES—1500 pièces brin coton 8/4 par 9 yardes, à vendre par BERNARD TURPIN,
15avril—6 20, rue de la Vieille Levée.

PAPIER A ENVELOPPE—150 rames papier à envelopper, à vendre livrable sur la Levée, à l'arrivée du navire Memphis, de New-York, par BERNARD TURPIN,
15avril—6 20, rue de la Vieille-Levée.

RHUM DE LA JAMAIQUE—6 pipes en douane, à vendre par MITCHELL & MASENDORFF,
15 avril 35, rue Poydras

SUCRE DE LA HAVANE—300 caisses sucre brun, en magasin et à vendre par MITCHELL & MASENDORFF,
15 avril 35 rue Poydras

CAFE DE LA HAVANE—Un petit lot pour close une consignation, à vendre par MITCHELL & MASENDORFF,
15 avril 35 rue Poydras

TABAC EN FEUILLES DE CUBA—50 balles [illegible] MITCHELL & MASENDORFF,
[illegible]

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 30 mars 1850.

GRANDE LOGE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

UNE TENUE de la GRANDE LOGE aura lieu dans le local de la Loge la PERSEVERANCE, encoignure St-Claude et Dumaine, vendredi 19 avril 1850, pour l'adoption d'une nouvelle constitution. Les Loges de la juridiction de cette Grande Loge, et celles aussi de la juridiction de la Grande Loge Maçonnique de York de l'Etat de la Louisiane ainsi que les membres de cette Grande Loge sont invités à assister à cette tenue.

Par ordre de la Grande Loge.
1av—17f J. J. MASSICOT, Gd Secrétaire.

Vente par liquidation

Du magasin de Quincaillerie, situé rue Vieille Levée No 183, entre les rues Hôpital et Quartier.

LE soussigné informe respectueusement ses clients, les entrepreneurs, les marchands de la ville et de la campagne, et le public en général, qu'à la date de ce jour il vendra au prix coûtant, toutes ses marchandises consistant en un grand assortiment d'articles de cuisine, coutellerie de table, ferrements pour bâtisses, outils pour menuisiers et charpentiers, fournitures de gardemangers, clous coupés et forgés, et une infinité d'articles dont le détail serait trop long.

Les personnes qui lui doivent sont priées de venir solder leurs comptes, et il prie celles qui auraient des réclamations à faire de les présenter avant la fin du mois.
1av—1m C. VASSEROT.

J. MAGNE,

AVOCAT,

A son Bureau 83, rue de Chartres.

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22 Exchange Place, vis-à-vis
24 juil—1a le Bureau de la Poste.

GRANDE REDUCTION SUR LES ORGANDIS ET JACONATS FRANÇAIS.

M. E. HAGGERTY & Bro.

No 26, rue du Canal.

SOLLICITENT respectueusement l'attention des dames à la très-grande réduction des prix, sur les marchandises suivantes:

Organdis et balzorines imprimés, riches, réduits de 50 à 30 cents.

Les plus belles qualités de jaconats français réduits de 37 1/2 cents à 25 cents.

Nous offrons également les marchandises ci-après, qui viennent d'arriver, à des prix considérablement réduits:

BAS DE COTON ANGLAIS.

500 douzaines bas de coton, faits à Londres, pour dames et demoiselles.

300 douzaines chaussettes anglaises, pour hommes et garçons;

Toile à chemises, d'Irlande, toile à traversins, toile à draps 6/4, 8/4, 11/4 et 12/4; Platilles, Bretagne, Creas, Morlaix, Toile de Paris, Damassés, Diapres; toile à table, serviettes, linges de table, rideaux en mousseline et dentelles, brin à moustiquaire, bobinet 10/4, mousseline brochée et unie.

Le plus vaste assortiment de Baréges, Tissus, Grenadines, Albarines et autres articles pour habillements de dames; le tout des derniers goûts et ce qu'il y a de mieux assorti en ville. 1av ins

THOMAS BRADY

22, RUE CHARTRES.

BAREGES nouveaux jaconats français, organdis, alvorines, tissus, linons, batiste imprimée, gingham, foulards, soierie d'été.

Toiles, damassés, toile à draps, do à chemises, diaprés, Harkabacks et serviettes.

Mantilles en dentelles, mantilles de barèges et mousseline.

Châles et écharpes en dentelles, châles en crêpe, crêpe de chine, soie noire, soieries fantaisie très riches en tout genre; ombrelles, do pour enfans, parapluies en soie et en coton, bas, dentelles, rubans, franges et mercerie en tout genre. 1lav—1m

AVIS.

COURVOISIER & Co, ayant vendu leur Etablissement et devant partir pour France dans le courant de mai prochain, préviennent leurs clients, toutes qu'ils aient à régler immédiatement leurs comptes, comme aussi ceux à qui ils doivent peuvent se présenter pour en recevoir le montant.
10av

UN bon Jardinier français, et sa femme, excellente cuisinière, désireraient trouver de l'emploi pour exercer leurs professions, dans une famille, soit à la ville ou à la campagne.

S'adresser chez M. MENARD, No 181, Vieille-Levée. 10av

OSCAR SARPY,

Marchand de Comestibles,

ENCOIGNURE CONDÉ ET ESPLANADE

VIENT de recevoir par le navire Magnolia, du Havre, 24 douzaines fromage de Hollande, 3 caveaux de fromage de gruyères, 24 fromages pâte grasse, 2 caisses macaroni de Lyon, 3 moitiés moutarde de Maille. Toujours en main les articles ci-dessus aux familles. Conserves, sucre, liqueurs, café, etc. 10 mars

MAGASIN DE SOIERIES EN GROS

AU COMPTANT.

C. YALE Jr. & Co,

Soierie nouveautés.

—CHAPEAUX DE PAILLE, FANTAISIES,
—ARTICLES POUR MODISTES,
—RUBANS, DENTELLES,
—GANTS, CHALS,
—TOILE ET BAS.
No 27, rue des Magasins,
21 jan—6 m Entre Commune et Gravier

PIANOS.

A VENDRE une grande quantité d'excellents et magnifiques pianos droits, carrés, à queues, à 3 cordes et 7 octaves, d'Erard, Pleyel et autres facteurs. Tous ces pianos ont été construits avec beaucoup de soin, sont parfaitement bien finis, et sont garantis pour la plus parfaite tenue d'accord et garantis. Pianos de seconde main comme neufs, à des prix extrêmement bas. La maison Allovon désirant réunir des capitaux, vendra à des prix qui, joints à la qualité supérieure des pianos, engageront les personnes à profiter de cette bonne occasion.

Location, accord, et réparation.
La fabrique est dirigée par ALLOVON PERE,
9 av—1m 44, rue Conti.

Magasin à Mandeville.

LES personnes passant l'été à *Mandeville* sont informées qu'elles trouveront dans le magasin établi par le soussigné, tous les objets qu'elles avaient l'habitude de faire venir de la ville, tels que GROCERIES, VINS, LIQUEURS, FAIENCE, PORCELAINE, QUINCAILLERIE, MARCHANDISES SÈCHES, BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS; il tiendra aussi une PHARMACIE.

Les articles ci-dessus seront choisis avec soin à la Nouvelle-Orléans, par son agent M. J. F. Bercier & Co, et seront vendus aux prix de la ville, en y ajoutant le fret.

Il espère que ses amis et le public en général l'honoreront de leur patronage.
HORACE LAUZAINGHEIN,
Près de l'encoignure de la rue Gérard, vis à vis
9 avril—1m le débarcadère public

V. TARDÉ, COURTIER.

VENTE et ACHAT de toutes espèces de Marchandises
Et PRÊTS D'ARGENT.

185, rue Conti, entre Bourgogne et Rempart.
18mars—1lerjuil

Maison Rouge,

Entre les deux Marchés.

Jos. N. Robert & Co,

Successeurs de Paul Aldigé & Co.

VIENNENT de recevoir par les navires St-Louis, Créole, Vicksburg et Commonwealth, un grand assortiment de marchandises sèches et de nouveautés qu'ils vendront à des prix très modérés. Etant flattés des encouragements qu'ils ont reçus de leurs amis et du public, ils se feront un devoir de continuer à mériter leur confiance.

Les marchands et les habitants des campagnes sont invités à venir examiner leur assortiment: et à s'informer de leurs prix avant que de faire leurs achats ailleurs.
5av JOS. N. ROBERT & Co.

Marbre Italien.

REÇU par le brick Louisiana, de Gênes;
211 plaques de marbre d'Italie de 4 à 9 pieds de long et de 1 à 4 pouces d'épaisseur;
6 gros blocs du même marbre;
2000 carreaux de 12 pouces carrés, à vendre par P H MONSSEAUX,
4avril—6 218 rue St-Louis, au Marble Yard

CHAUX—1,000 barils chaux fraiche et en bon état, à vendre par P. H MONSSEAUX,
4avril au Marble-Yarde, 218 rue St-Louis

PENDANT mon absence de la ville, mon frère, Charles Lambert, est mon agent dûment autorisé par acte passé pardevant Octave de Armas, notaire public.
X. LAMBERT,
4avril 62, rue des Magasins

GENIEVRE DE HOLLANDE—10 pipes, à vendre par E J HART & CO,
11 av 78 Tchoupitoulas

SIROPS ASSORTIS—Préparés expressément pour l'usage des familles et pouvant supporter les chaleurs, à vendre par LOREILHE & Co,
13 avril Encoignure Royale et Douane.

MACARONI et VERMICELLE D'ITALIE—300 caisses de 25 liv de qualité supérieure à vendre par LOREILHE & Co,
13 avril Encoignure Royale et Douane.

SAVON DE BOSTON—30 caisses de la marque Jackson extra No 1, à vendre par LOREILHE & Co,
13 avril Encoignure Royale et Douane.

VINAIGRE DE VIN BLANC—50 barils de nouvelle importation, à vendre par LOREILHE & Co,
13 avril Encoignure Royale et Douane.

TRUFFES DU PERIGORD—200 demi boites de la nouvelle récolte, à vendre par LOREILHE & Co,
13 avril Encoignure Royale et Douane.

BOUCHONS POINTUS SURFINS—100 000 convenables pour la bière, à vendre par LOREILHE & Co,
13 avril Encoignure Royale et Douane.

B & A SOULIE ont ouvert leur bureau au No 64, rue Bienville, entre Royale et Bourbon.
8 avril—6f en 2 s

LES soussignés sont agents de la briqueterie de Madame Colron, et les ordres qui leur seront laissés seront ponctuellement exécutés.
B. & A. SOULIE,
8 avril—1m 64 rue Bienville

Californie—Californie.

LES soussignés ayant un immense stock de bois de construction de toutes dimensions et qualités, telles que poteaux, planches larges et étroites, bois de plancher embouveté et autres, préviennent les personnes qui expédient pour la Californie, qu'ils sont prêts à recevoir des ordres et à les remplir avec promptitude et à des prix les plus avantageux.
DE POUILLY & GAGNET,
Vieux Bassin ou au moulin, Promenade
6av Chenal.

CACAO de Guayaquil et de Para à vendre par F. VALLS,
6av 39, Chartres.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—[illegible] DUNBAR,
[illegible]

[illegible]

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

MARDI, 16 Avril 1850.

3me Représentation de

LE PROPHETE,

Grand Opéra en 5 actes et 9 tableaux, musique de Meyerbeer.

☞ On commencera à 6 1/2 heures.

Théâtre des Variétés

DE PLACIDE—RUE GRAVIER.

MARDI SOIR, 16 AVRIL 1850,

SERIOUS FAMILY, comédie.
2o—UN GRAND DIVERTISSEMENT par les principaux danseurs et le corps de ballet.
PRETTY GIRLS OF STILBERG, comédie.

Premières loges et parquets	75 cents
Secondes loges	50 cents
Galerie pour les hommes de couleur	50 cents

GRAND CONCERT AU

LYCEUM HALL.

WILLIAM VINCENT WALLACE

A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il donnera un grand concert VENDREDI SOIR 19 courant et qu'il sera assisté par quelques artistes de talent et un grand orchestre. Il exécutera sur le piano SA GRANDE FANTAISIE SUR MARITANA; LE ZEPHIR, nocturne, et une TARENTELLE DE BRAVOURE. Il jouera sur le violon des VARIATIONS BRILLANTES sur le Stranière et la Sonnambula de Bellini et une NOUVELLE FANTAISIE DE CONCERT, composée pour cette soirée: 'The the last Rose of Summer.'

☞ Prix des billets $1 chez tous les marchands de musique et au bureau de l'Hôtel St-Charles.
Le concert commencera à 8 heures. 15 av

Expériences merveilleuses.

ARMORY HALL.

M. THEOPHILE FISKE FERA TOUS LES SOIRS. un cours sur la science nouvellement découverte et nommée ELECTRO BIOLOGIE. Les expériences seront faites sur des personnes bien connues en ville et surprendront des spectateurs par les résultats extraordinaires et amusants. Les expériences commenceront à sept heures et demie. Billets, 50 cents, un cavalier et deux dames $1.
19 mars

COURS CLASSIQUES DE M. FISKE.—M. Fiske commencera VENDREDI, 12 d'avril, à sept heures et demie de l'après midi, un cours classique d'Electro-Biologie. Les personnes qui suivront ce cours seront mis à même de faire toutes les expériences extraordinaires avec le plus grand succès. Elles apprendront également l'application de ce puissant agent médical à la guérison des maladies. Le prix du cours est de $10 et chaque élève recevra un billet gratis qui l'admettra aux lectures publiques.

☞ Chaque membre de la classe recevra un billet admettant une dame et un monsieur, à chacune des soirées. 18 mars

SALLE DE BAL DU GLOBE.

Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert tout l'hiver.—Les bals auront lieu régulièrement tous les lundis mercredis, jeudis et samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, propriétaire.
WHITLOCK, directeur.

N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de première choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct—

HORATIO DAVIS,

NOTAIRE PUBLIC, RUE ST-CHARLES,

Sous l'hôtel St Charles, près la rue Commune

GLACES, SORBETS,

COURVOISIER & Co. feront samedi prochain, 6 courant, l'ouverture de leur pavillon à glaces, place Antoine. Les amateurs sont toujours sûrs d'y trouver les glaces les plus parfaites et les sorbets les plus exquis. 5 av

BUREAU DE LA COMPAGNIE DES TOW BOATS UNION.

1er Avril 1850.

UNE assemblée spéciale des actionnaires aura lieu au bureau de cette Compagnie lundi 15 courant, à 10 heures A. M. afin d'adopter des mesures pour régler les affaires suivant les termes de la charte expirant le 31 mai.
2avril—3f p jusq15 JOHN S. WALTON, Sec.

Marchandises convenables pour le marché mexicain, reçues par les derniers arrivages.

60 BALLES impériales, comprenant 60,000 yardes;
70 balles platilles;
30 do toile de Russie,
4 do lasting;
500 pièces indienne bleue;
200 do do noire;
300 do do fantaisie, grande largeur,
17 cs mes fil Ball, 6 balles laitonne;
8 do mouchoirs, 100 balles mouchoirs,
8 do large velours; 6 caisses alcools.
Bas en rose paisses, canelle de Ceylan et plusieurs autres articles; le tout sujet au drawback
R. D. BLOSSMAN,
1 av 12, rue Conti

LE soussigné, boulanger, ancien résident de cette ville, désire trouver une position comme surveillant dans l'industrie qu'il a exercée pour son compte.

Son expérience et sa complète connaissance de la chose le mettraient à même de rendre des services importants à la maison qui le chargerait du soin de son administration, soit dans la vente, soit dans la manutention, soit même dans la tenue de la comptabilité qui y est attachée.
LAUBUZE.
Alger, 12 avril 1850. 13 av—3t

LANGUE ANGLAISE.

SYSTEME ORAL.

J. S. DE PALOS, professeur d'*Anglais Français* et *Espagnol*, au Passage de la Bourse, tout près de la rue de Douane, tient ses classes depuis 9 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après-midi; et depuis 5 heures du soir jusqu'à 8½. Son système d'enseignement est tel que les personnes qui l'ont adopté peuvent parler et comprendre cette langue en très peu de temps. Les personnes qui désirent parler en très peu de temps l'anglais, feront bien de ne pas négliger la meilleure occasion. 25 fev—3m

AVIS.

LES soussignés ayant pris aujourd'hui M. Gustave Miltenberger en société, les affaires continueront comme par le passé, sous la raison de A. MILTENBERGER & Co.
Nouvelle-Orléans, 20 mars 1850. 21 mars—1m

C. GODIN,

LIBRAIRE, RELIEUR ET PAPETIER.

Rue de Chartres, 133.

Peut fournir les numéros de l'ILLUSTRATION datés du 5 janvier au 16 février 1850.
Prix de chaque numéro 25 cts. 31 mar

LES personnes devant des taxes d'Etat pour le 2me District représentatif de la Nouvelle-Orléans, sont par le présent prévenues que le collecteur dudit District est prêt à recevoir le montant des taxes d'Etat de la Louisiane, ainsi à délivrer des licences aux commerçants et industriels taxés par la loi.

Le 2me District est borné par les rues Julie, Benjamin, Thalie et le coteau de la Métairie.

Le bureau est ouvert de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., rue Erato, entre Prytania et Nayades
THOMAS ASKEW
26mars—30f Collecteur du 2me District.

Avis officiel

LE soussigné est préparé à recevoir les taxes d'Etat, dues pour l'année 1849 sur les biens-fonds, esclaves, capitaux, etc., et à donner des licences pour l'exercice des commerces, professions, sujets aux taxes, dans les limites du 4e District représentatif.
THOMAS McKEON, Collecteur, bureau No 16
4 av—20f rue Royale, 4e District représentatif

AVIS aux contribuables de la Municipalité No 3—Les personnes qui doivent la taxe royale pour les années 1843, 1844, 1845, 1846 et 1847, ainsi que la taxe ordinaire et la taxe spéciale pour l'année 1848, sont invitées à se transporter au bureau des assignés, Passage de la Bourse, No 6, afin de les payer, attendu que les poursuites commenceront trois jours après la date du présent avis.
Nouvelle-Orléans, 8 avril 1850.
WHITAKER & LUGENBUHL,
12 avril—3 Avocats de la Municipalité No 3.

NOTICE—M. Ferdinand Mathoo, devient associé dans notre maison à partir de ce jour. Les affaires seront continuées sous la raison sociale
13avril—1m P. & E. REILLY & Co.

DEMANDE—On aurait besoin, dans une institution à la campagne, d'une bonne maîtresse de musique. Pour les renseignements s'adresser au bureau de l'Abeille. 13 av

A LOUER—Le premier étage d'une maison en briques convenablement distribuée pour une famille, située dans la rue St Louis, entre celles de Chartres et Levée, No 20, et livrable le 16 avril courant. Pour les conditions, s'adresser à
9 avril F. ROUMIEU.

Habitation-Sucrerie à vendre.

UNE Habitation établie en Sucrerie, située dans la paroisse St Charles, à vendre par la banque de l'Association Consolidée.

Pour plus amples informations, s'adresser à G. MILTENBERGER,
7mars Caissier.

Nouvelle-Orléans, le 3 avril 1850.

LA société existant en cette ville sous la raison sociale de E. VALMONT & Co, est dissoute ce jour d'un commun accord.

Les dettes de la société seront liquidées par Mme Fanny Béchet Pryor qui est autorisée à collecter les dettes dûes à la dite société. 5avril

D. BORNIO JR.,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ DE LA HAVANE.
6 avril Rue Gravier, No. 34.

BOUTEILLES—100 paniers en débarquement de la barque Orbita et en magasin, à vendre par
11av J F BERCIER & Co. 54, Vieille Levée

VIN MUSCAT.—100 caisses première qualité en débarquement de la barque Orbita et à vendre par J F BERCIER & Co,
11avril 54, Vieille Levée.

SAVON DE CASTILLE—100 caisses en débarquement de la barque Orbita, à vendre par
11avril J F BERCIER & Co. 54, Vieille Levée.

VIN DE MARSEILLE—30 barriques, en débarquement de la barque Orbita, à vendre par
11avril J F BERCIER & Co. 54, Vieille Levé

AMANDES.—30 caisses amandes douces et 30 caisses amandes amères, sans coques, à vendre par J F BERCIER & Co,
11avril 54, Vieille Levée.

NAVIRE Pilgrim, de Bordeaux—3 demi pipes Cognac; 15 quarts, 100 barils, United Proprietors La Rochelle, 20 quarts de Laurent & Dupont.
THOMAS PINET & Co,
9av 186, rue Royale.

DANS le cas où M. LOUIS [illegible] AUX serait, en ville, il est prié de se rendre chez les soussignés, pour affaire qui le concernent.
[illegible] O. VALMONT & CO.,
[illegible]

[illegible]